



President du conseil syndical

Par **Hyernard Pierre Andre**, le **20/09/2018 à 10:49**

Bonjour,

Dans une copropriété, l'élection d'un président du conseil syndical est -il obligatoire dans un conseil syndical et sa non détermination rend-il caduque certaines décisions prise en AGE comme le mandat donné au syndic pour ester en justice?

CDLT

Pierre Hyernard

Par **santaklaus**, le **20/09/2018 à 16:04**

Bonjour,

1) "l'élection d'un président du conseil syndical est -il obligatoire ?

L'article 21 de la loi de 1965 dispose que le conseil syndical élit son président parmi ses membres. L'élection du président est donc obligatoire mais sa non désignation n'est pas sanctionnée.

2"sa non désignation rend-t-elle caduque certaines décisions prise en AGE, comme le mandat donné au syndic pour ester en justice?

NON, car en AG les décisions sont prises par l'ensemble des copropriétaires et notamment celui d'ester en justice.

SK